



Choix du vaccin : cinq experts liés à GSK

Par [David Leloup](#)

Mondialisation.ca, 18 novembre 2010

[Politique](#) 18 novembre 2010

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [Grippe H1N1](#)

Cinq membres du Comité scientifique « Influenza » présentaient des conflits d'intérêts quand ils ont recommandé le vaccin anti-H1N1 de GlaxoSmithKline au gouvernement belge.

Dans un rapport publié en juin 2007 par le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) sur l'opportunité de vacciner les nourrissons contre la gastro-entérite à rotavirus, l'un des auteurs, le Prof. Marc Van Ranst, président du Commissariat interministériel « Influenza » et virologue à l'Institut Rega pour la recherche médicale (KUL), déclare un conflit d'intérêts : « *Avoir reçu une rémunération pour des présentations sur le rotavirus lors de réunions de médecins généralistes* » [1]. De qui ? Le KCE ne le précise pas. Mais à l'époque de la rédaction du rapport, un seul vaccin était disponible en Belgique : le Rotarix de GlaxoSmithKline (GSK) [2].

Deux autres membres du Comité scientifique « Influenza » ont également contribué à ce rapport et déclaré un conflit d'intérêts : Pierre Van Damme, directeur du Centre pour l'évaluation des vaccinations de l'Université d'Anvers, et Marc Raes, pédiatre à l'hôpital Virga Jesse à Hasselt .

Le service du professeur Van Damme a touché des fonds de GSK pour de la recherche clinique et des conférences données par Van Damme pour le compte de GSK. Ce service, également Centre collaborateur de l'OMS pour les hépatites virales, est très largement financé par les fabricants de vaccins [3] - dont GSK depuis 2003 au moins [4].

Quant au Dr Marc Raes, il était déjà, à l'époque de la rédaction du rapport, consultant rémunéré par GSK pour le vaccin Rotarix dont il vante depuis l'efficacité dans des colloques internationaux.

En mars 2008, le président du Commissariat interministériel « Influenza » Marc Van Ranst cosigne, avec notamment Patrick Goubau, virologue à l'UCL et membre du Comité scientifique « Influenza », un article cofinancé par GSK [5]. L'unité du professeur Goubau a par ailleurs bénéficié d'une bourse de GSK pour une étude publiée en avril 2004 [6].

Quant à l'actuel président du Comité scientifique « Influenza », le docteur Yves Van Laethem, il ne fait aucun mystère de ses nombreux conflits d'intérêts. Lors d'une présentation à l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (Inami) en mai dernier, ce chef de clinique au service des maladies infectieuses du CHU Saint-Pierre a reconnu être un consultant rémunéré par GSK, mais aussi Sanofi, Crucell, Wyeth et Pfizer.

Documents joints

- [Document](#) (Word – 756 ko)

[1] <http://basiswebnet.chu-lyon.fr/cons/doc07/0019142.pdf>

[2] Le Rotarix de GSK est commercialisé en Belgique depuis le 1er juin 2006, le RotaTeq de Sanofi depuis le 1er juin 2007 : ([voir ici](#)) ; au moment de l'écriture du rapport, publié en juin 2007, seul le Rotarix était disponible sur le marché belge.

[3] <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2861003>,
<http://pediatrics.aappublications.org/cgi/content/full/121/3/e428>,
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1432187>,
<http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/514580/l-universite-d-anvers-prete-a-tester-des-vaccins-contre-la-grippe.html>, <http://content.nejm.org/cgi/reprint/354/1/23.pdf>

[4] <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1744847/pdf/v080p00185.pdf>

[5] <http://www.kuleuven.be/regamvr/pdf/18327983.pdf>

[6] <http://dx.doi.org/10.1016/j.jviromet.2003.12.006>,
<http://www.google.com/search?q=%22GlaxoSmithKline+Grant+for+the+study+of+infectiology+and+clinical%22>

La source originale de cet article est [Politique](#)

Copyright © [David Leloup](#), [Politique](#), 2010

Articles Par : [David Leloup](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca